

PROLONGER LA VOIE URBAINE SUD



PHASE : CONCERTATION
Présentation de novembre 2016

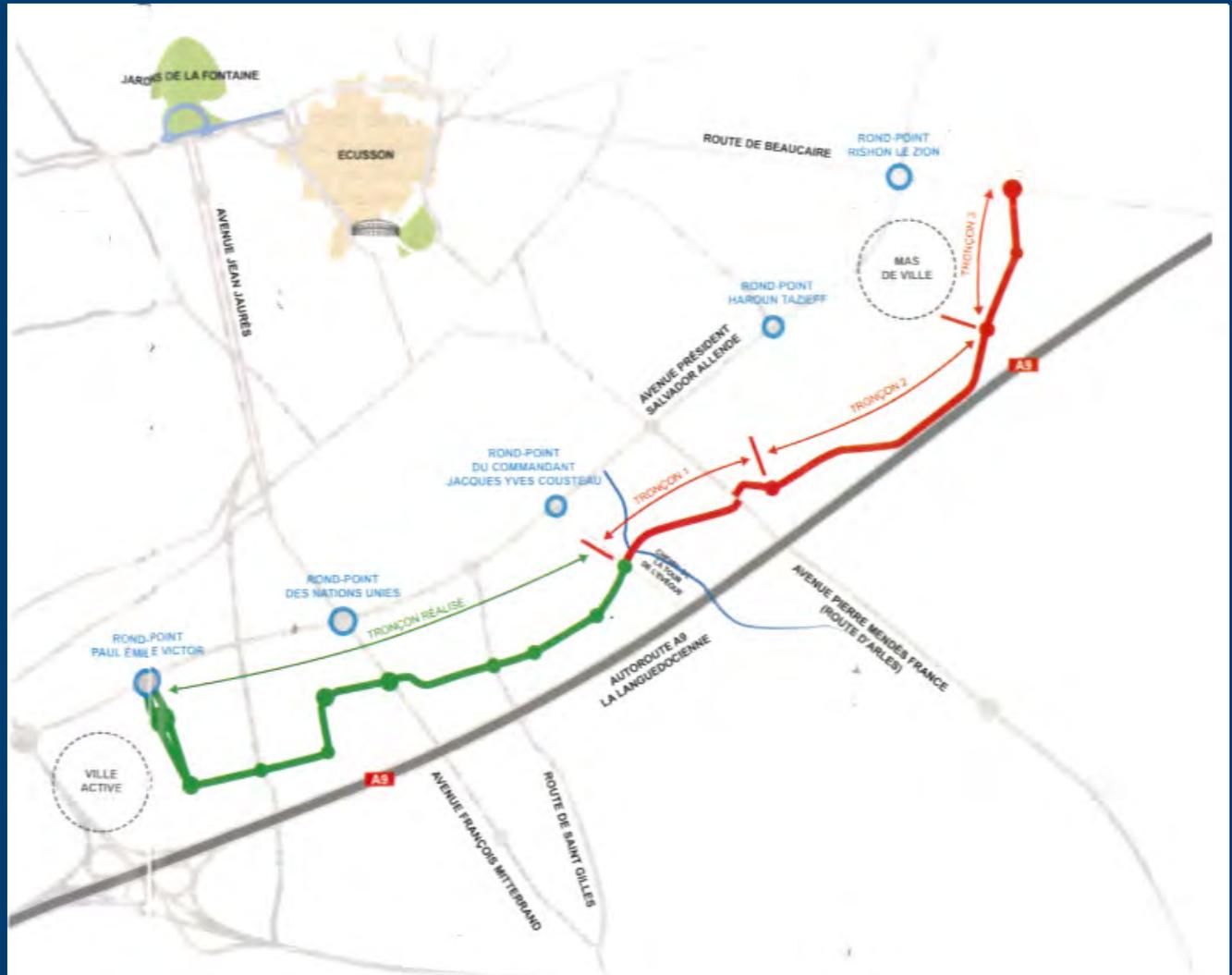
oteis

némis
PAYSAGE

STRATES
architecture ouvrages d'art

Prolonger la Voie Urbaine Sud pour :

- Mailler les quartiers limitrophes du projet, situés entre le bd Allende et l'autoroute A9
- Délester le bd Allende du flux propre à la desserte de ces quartiers
- Créer des cheminements « modes actifs » le long de cette voie (voies douces)
- Achever la réalisation de ce barreau prévu au Plan de Déplacement Urbain

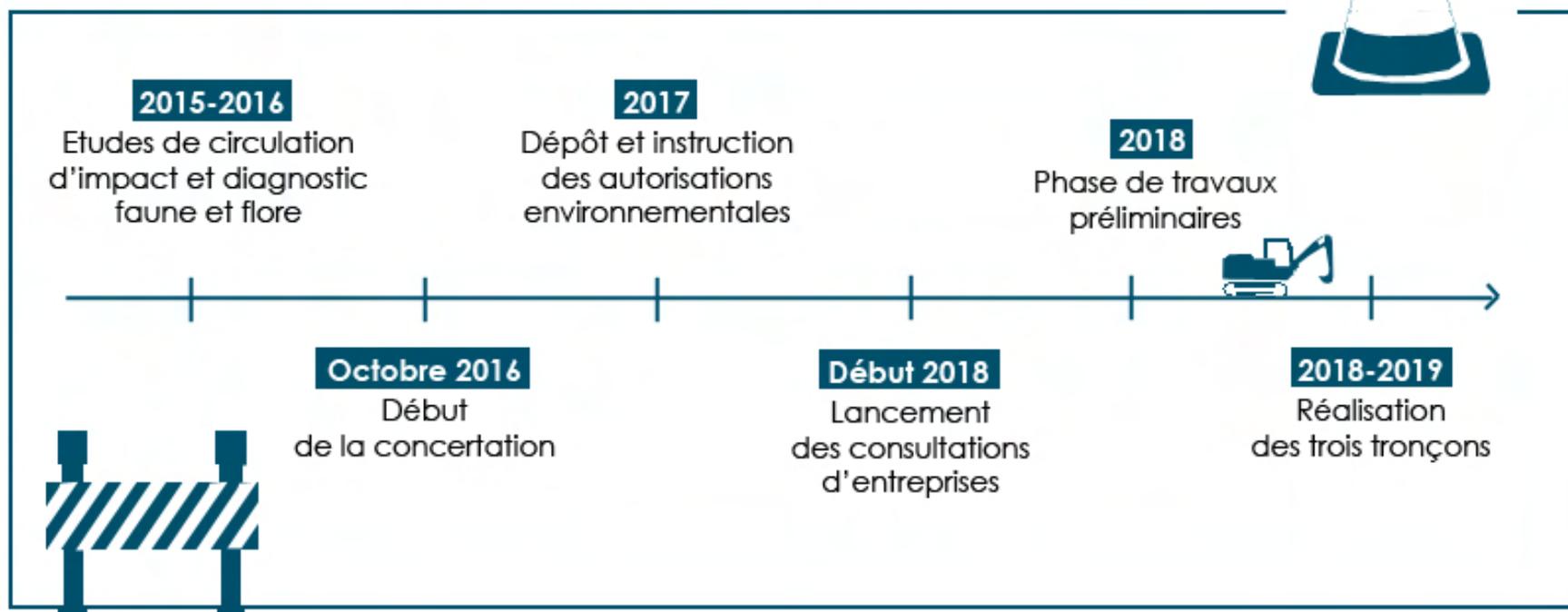


Projet inscrit dans le Plan de Déplacement Urbain et dans le Plan Local de déplacement (PLD)

Déroulé de la concertation:

- 9 au 10 juin 2016, article de presse la Gazette
- 1 octobre 2016: Délibération du Conseil municipal: Objectifs poursuivis et modalités de la concertation publique
- Octobre 2016: article de presse: Vivre Nîmes
- Octobre 2016: ouverture d'un registre + cahier des objectifs de la VUS dans les locaux des Services Techniques
- 24 novembre: première réunion publique au Centre Pierre Gamel
- 02 Février 2017: deuxième réunion publique
- 17 février 2017: fermeture des registres des consultations
- 1 avril 2017: Conseil municipal, approbation du bilan de la concertation

Le calendrier prévisionnel *



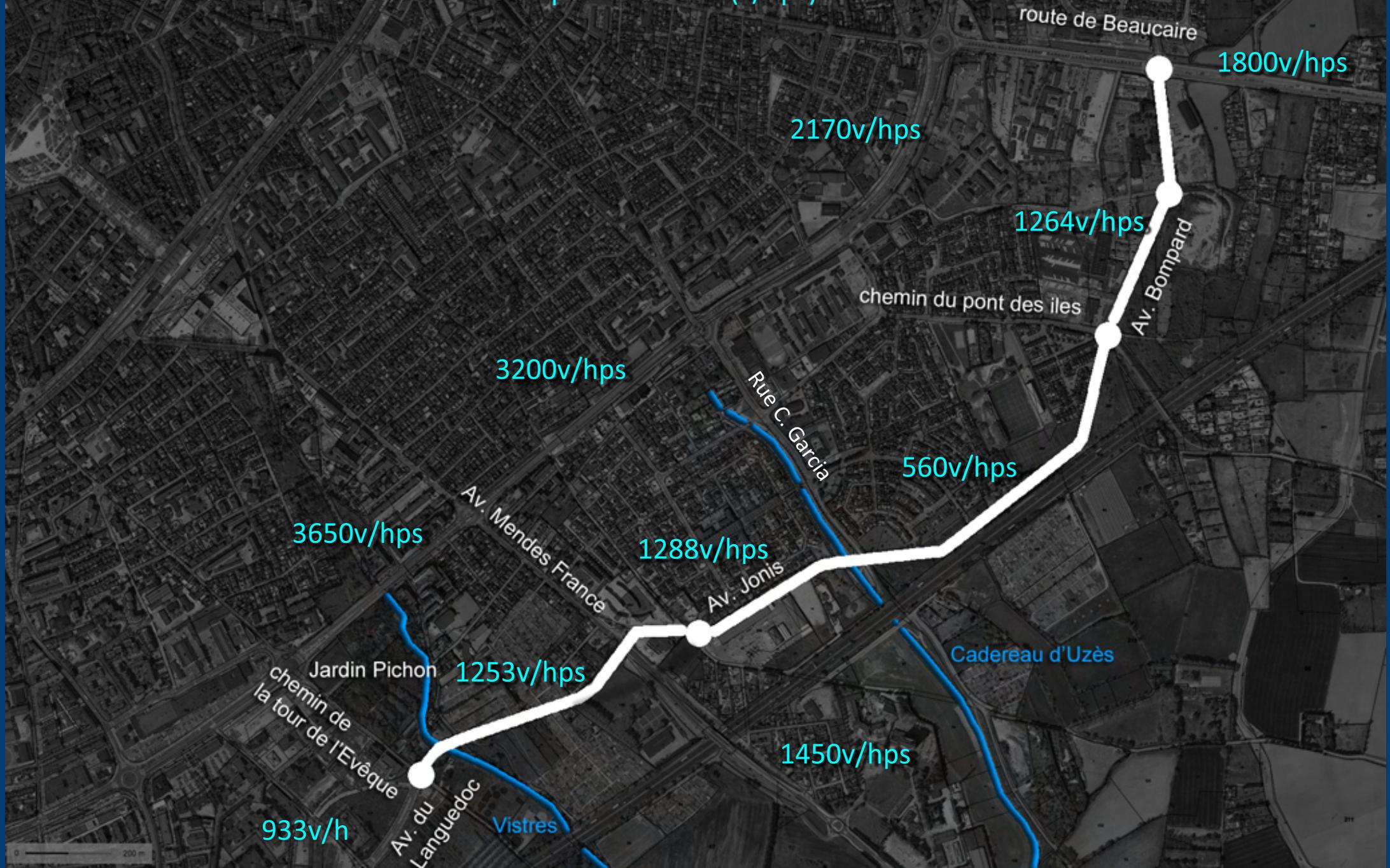
* Sous réserve de l'obtention des autorisations règlementaires et du choix des variantes

Objectifs de la concertation:

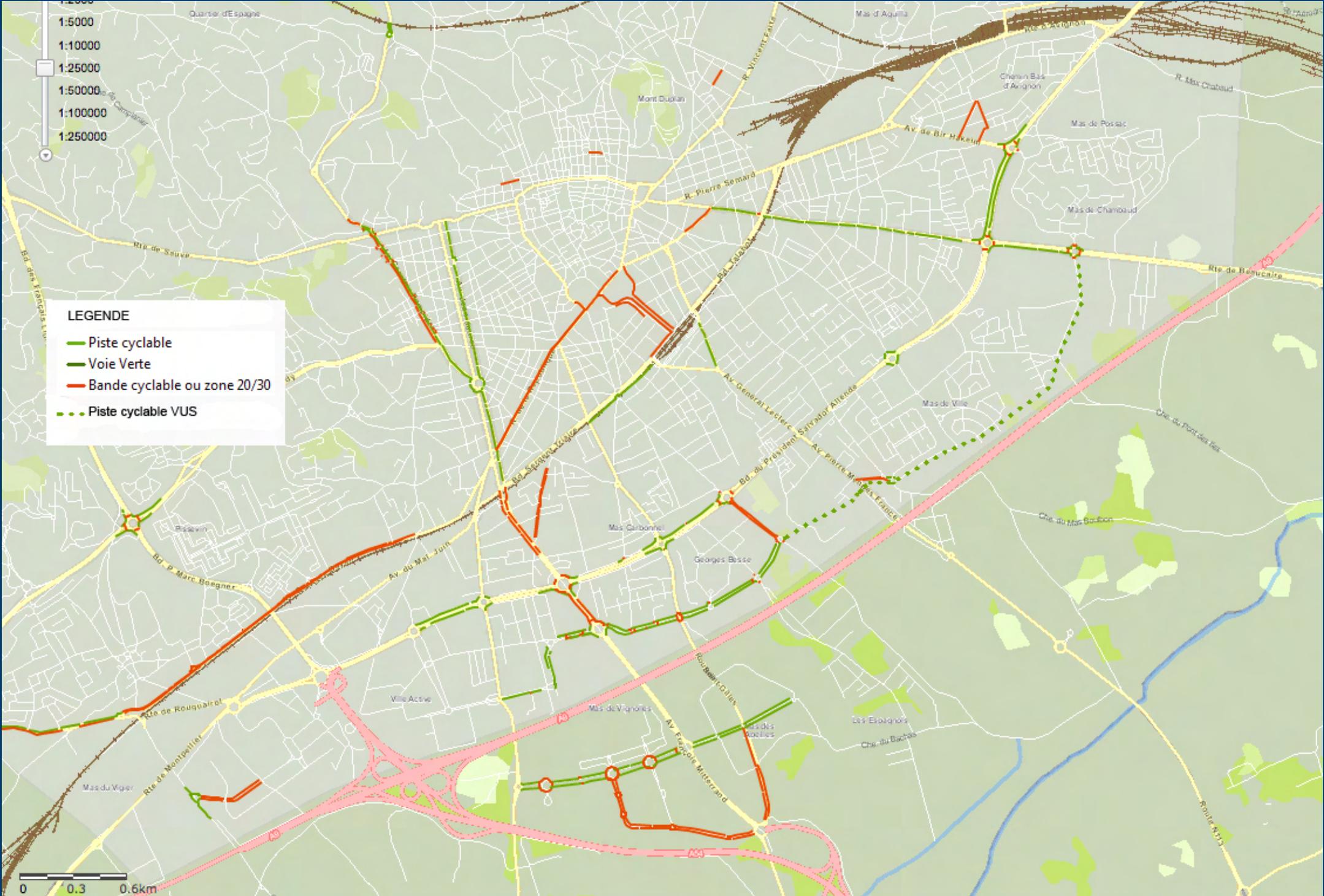
- 1- Promouvoir la participation des citoyens aux projets qui les concernent, par l'information la plus complète, l'écoute de leurs attentes, de leurs interrogations, l'échange et le débat.
- 2- Améliorer le contenu des projets et faciliter leur réalisation en y associant, dès l'origine, aux côtés du maître d'ouvrage, le plus grand nombre possible d'acteurs concernés

Données de la circulation automobile en 2030 (source étude Ingerop 10 novembre 2016)

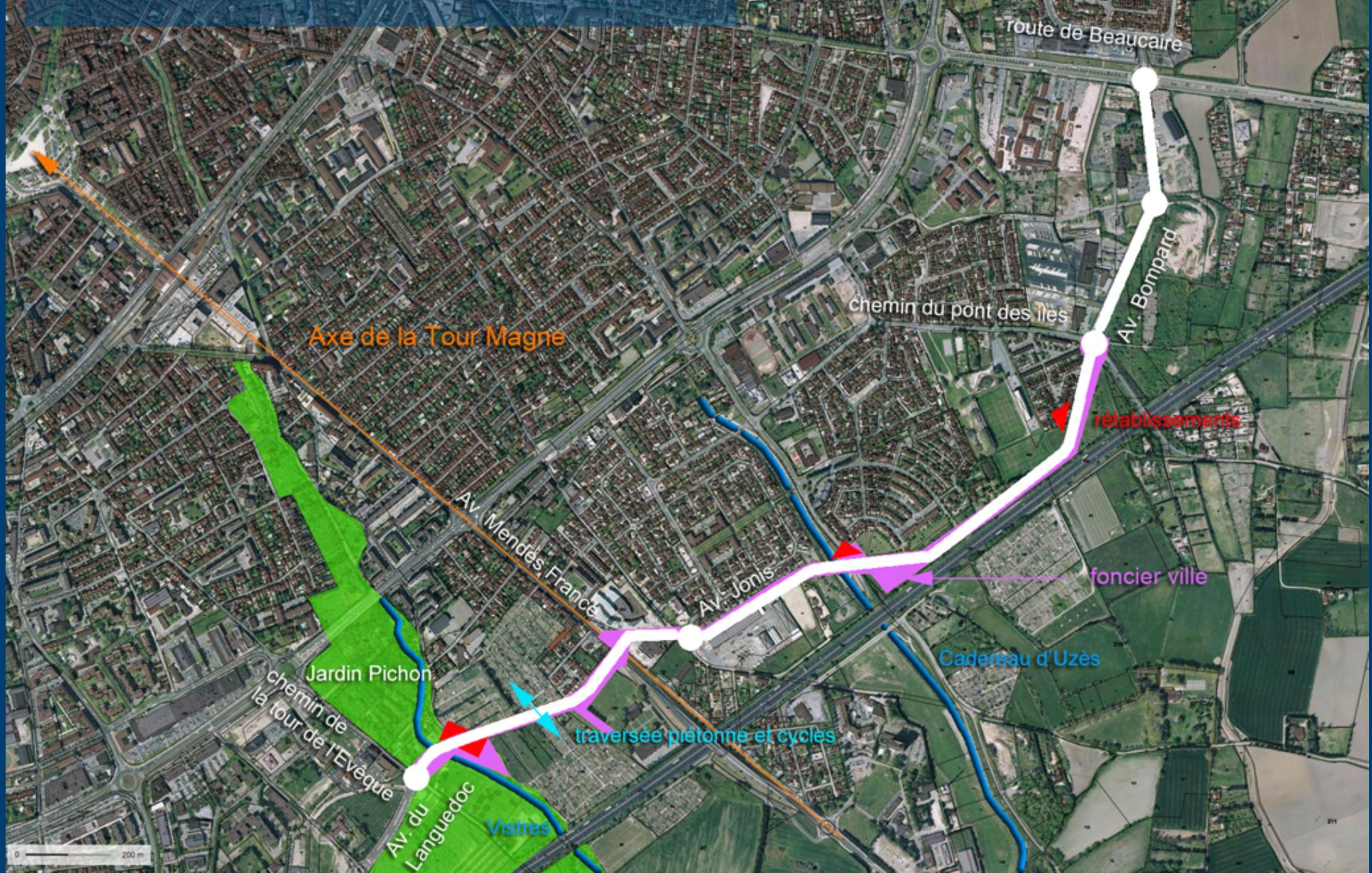
trafics attendus en véhicules à l'heure de pointe du soir (v/hps)



Données de la circulation : schéma cyclable

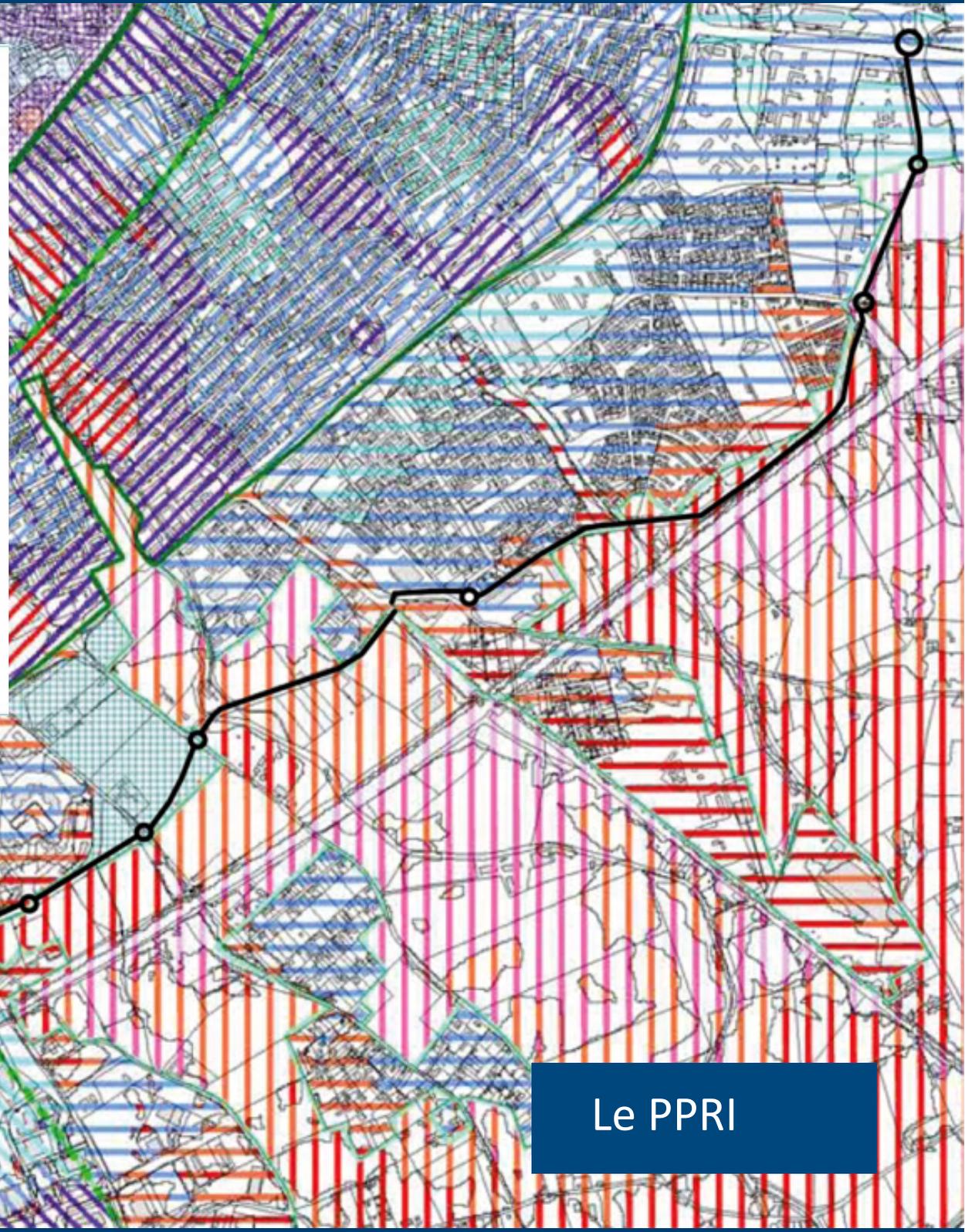
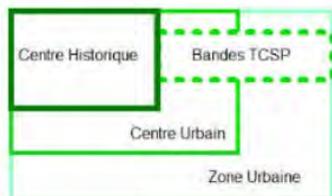


Le tracé dans son contexte, aujourd'hui



- | | | | |
|--|--|---|--|
|  | TF-Uch = zone de centre historique inondable par un aléa très fort |  | M-Uch = zone de centre historique inondable par un aléa modéré |
|  | TF-Utcsp = zone urbaine dans la bande des TCSP inondable par un aléa très fort |  | M-Utcsp = zone urbaine dans la bande des TCSP inondable par un aléa modéré |
|  | TF-Ucu = zone de centre urbain inondable par un aléa très fort |  | M-Ucu = zone de centre urbain inondable par un aléa modéré |
|  | TF-U = zone urbaine inondable par un aléa très fort |  | M-U = zone urbaine inondable par un aléa modéré |
|  | TF-NU = zone non urbaine inondable par un aléa très fort |  | M-NU = zone non urbaine inondable par un aléa modéré |
|  | F-Uch = zone de centre historique inondable par un aléa fort |  | R-Uch = zone de centre historique inondable par un aléa résiduel |
|  | F-Utcsp = zone urbaine dans la bande des TCSP inondable par un aléa fort |  | R-Utcsp = zone urbaine dans la bande des TCSP inondable par un aléa résiduel |
|  | F-Ucu = zone de centre urbain inondable par un aléa fort |  | R-Ucu = zone de centre urbain inondable par un aléa résiduel |
|  | F-U = zone urbaine inondable par un aléa fort |  | R-U = zone urbaine inondable par un aléa résiduel |
|  | F-NU = zone non urbaine inondable par un aléa fort |  | R-NU = zone non urbaine inondable par un aléa résiduel |
|  | Zmv, Zgb et Zrpn = zones spécifiques ZAC | | |

— Limite communale



Le PPRI

Etat actuel du site

Avenue du Languedoc



Jardin familiaux



Rue des platanettes



Rue Jonis



Mas de Ville



avenue Bompard



avenue Bompard

